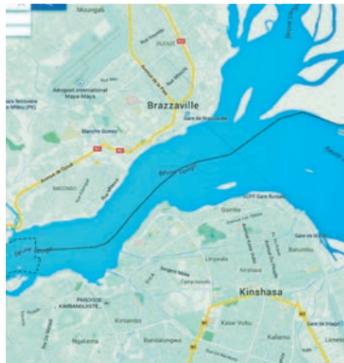


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4521 MERCREDI 7 JUIN 2023

RDC- CHINE

Le dossier Sicominex sur la table des négociations

La question n'a jamais figuré à l'ordre du jour des discussions au sommet entre les deux pays partenaires lors du récent séjour de travail du président Félix Tshisekedi en Chine. Si aucun calendrier clair n'est établi à ce jour sur le cas «Sicominex», le gouvernement congolais a confirmé la décripation du différend qui a paralysé les activités de Tenke Fungurume.

Page 3

Le personnel
de la Sicominex
à l'oeuvre



AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'AFD accorde une subvention à la RDC pour le développement des nouvelles villes durables



La ville de Boma, la première capitale du Congo indépendant

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a reçu en audience l'ambassadeur de France à Kinshasa, dans le cadre du suivi du Projet de soutien pour les nouvelles villes durables en République démocratique du Congo (RDC). Ancienne capitale du pays, la ville de Boma, dans le Kongo central, a été sélectionnée comme première ville durable.

L'Agence française de développement (AFD) finance le projet à hauteur de 50 millions d'euros.

Page 4

DIPLOMATIE

Sama Lukonde a participé à l'investiture de Recep Tayyip Erdogan



Sama Lukonde et le président turc, Recep Tayyip Erdogan

Représentant le chef de l'État, Félix Tshisekedi, le Premier ministre, Sama Lukonde, a pris part à la cérémonie d'investiture et de prestation de serment du président réélu turc, Recep Tayyip Erdogan,

à Ankara, en Turquie. Réélu avec 52% des suffrages à la tête de la Turquie pour un troisième mandat, Recep Tayyip Erdogan a prêté serment le 3 juin, devant le Parlement turc.

Page 2

JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Trente-sept Léopards football U20 présélectionnés

Les Léopards U20 de la RDC prendront part aux 9es Jeux de la Francophonie prévus en juillet et août prochains, pour la première fois, à Kinshasa. À cet effet, le nouveau sélectionneur des U20, Guy Bukasa, a rendu publique une liste de trente-sept jeunes présélectionnés.

Page 5



Guy Bukasa, sélectionneur des Léopards U20

ÉDITORIAL

Plastique

La problématique de la pollution du plastique a été au centre des débats, du 29 mai au 2 juin, à l'Unesco, à Paris, entre les représentants de 175 pays venus du monde entier. Les participants à ces assises ont appelé à la signature d'un accord pour atténuer le phénomène tant les déchets plastiques sont présents dans les sols, les mers, les fleuves et les océans.

Par ailleurs, ont-ils rappelé, il y a un peu plus d'une année à Nairobi, au Kenya, un accord de principe a été trouvé pour mettre fin à cette pollution dans le monde avec l'ambition affichée d'élaborer, d'ici à la fin 2024, un traité juridiquement contraignant sous l'égide des Nations unies.

Au sommet de Paris, des environnementalistes ont réalisé, en outre, que les plastiques empêchent l'eau de pénétrer correctement dans le sol, appauvrissant de ce fait le sous-sol. Dans le même ordre d'idées, ils ont alerté sur sa présence dans la nature y compris « dans nos poumons ».

Cependant, si l'on arrête sa production, il faut au plus vite trouver des solutions de substitution. Car en dehors de ses effets négatifs sur l'environnement, l'usage au quotidien du plastique est d'une grande importance. Des emballages, des sacs, des chaises, des ustensiles de cuisine, des tables à manger... sont fabriqués à base de plastique.

C'est ainsi que dans les débats, plusieurs intervenants ont évoqué la nécessité de réfléchir à la question du recyclage pour parvenir à une économie circulaire. D'où l'importance de sa gestion rationnelle et de la prévention de son rejet dans l'environnement.

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Sama Lukonde a participé à l'investiture de Recep Tayyip Erdogan

Le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a pris part à la cérémonie d'investiture et de prestation de serment du président réélu turc, Recep Tayyip Erdogan, à Ankara en Turquie. Le chef du gouvernement congolais était allé représenter le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo.



Sama Lukonde et le président turc, Recep Tayyip Erdogan

Réélu avec 52% des suffrages à la tête de la Turquie pour un troisième mandat, Recep Tayyip Erdogan a prêté serment le 3 juin devant le Parlement turc. Plusieurs chefs d'État et des gouvernements ainsi que des ministres étrangers ont

assisté à ces cérémonies de prestation de serment et d'investiture, parmi lesquels le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso. Notons que la Turquie est comptée parmi les pays partenaires et privilégiés de la RDC et y

participe à la réalisation de plusieurs grands projets d'investissement, notamment la construction du Centre financier moderne de Kinshasa et bientôt la modernisation de l'aéroport international de N'Djili.

Martin Engimo

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundaka Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RDC- CHINE

Le dossier « Sicominex » toujours sur la table des discussions

Le différend lié aux contrats dits chinois n'a jamais figuré à l'ordre du jour des discussions au sommet entre les deux pays partenaires. Pour autant, les négociations futures devront forcément s'inspirer de cet esprit de renouveau dans la relation. Si aucun calendrier clair n'est établi, du moins pour le moment, le gouvernement de la République démocratique du Congo a confirmé la décrispation d'un autre différend qui a paralysé les activités de Tenke Fungurume (TFM) au cours des derniers mois.

Officiellement, la RDC n'a pas engagé des discussions dans le différend qui l'oppose au groupement des entreprises chinoises dans le cadre des « contrat chinois ». C'est en substance la clarification apportée hier par le vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala, à l'opinion nationale et internationale. Même si la question reste pendante, mais elle évoluera désormais dans le cadre de l'esprit de renouveau dans la relation entre les deux pays, a-t-il souligné. La deuxième précision du gouvernement concerne un rappel sur l'objectif principal du séjour du président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi, en Chine et la signature des accords qui en a découlé. Même si le voyage a coïncidé avec l'extrême tension suscitée par le rap-

port de l'audit des contrats chinois par l'Inspection générale des finances, il n'a jamais été question d'en faire un point particulier à l'ordre du jour des discussions entre les deux chefs d'État.

Par contre, au niveau des acquis, il y a bien entendu la désescalade dans le différend lié à TFM. La fin heureuse des discussions sur ce différend n'est pas le fruit des riches échanges entre les deux chefs d'État. « *En toile de fond de cette visite, il y avait quelques différends liés à quelques investissements, mais ces différends ont été traités avant d'aller en Chine. Le principal avec TFM avait déjà été résolu* ». Aujourd'hui, toute l'attention des deux partenaires se tourne résolument vers le deuxième différend majeur : « *Il reste celui avec Sicominex. Il était important de poser le*



Le personnel de la Sicominex à l'oeuvre

cadre dans cet esprit de renouveau dans la relation ». Au-delà des avancées sur les accords passés, les deux par-

ties ont échangé également sur la manière de promouvoir la relation entre les deux pays dans le futur. En premier lieu, il y a par exemple la nécessité de soumettre des projets précis au partenaire. Dans une économie libérale, il faut, en deuxième lieu, une plus forte implication des

Congolais à travers des initiatives fructueuses. « *L'État trace le cadre, crée le climat des affaires, s'occupe des infrastructures. Il faut des hommes audacieux, qui ont de l'imagination, qui créent des richesses et des emplois* ». Nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

« L'État trace le cadre, crée le climat des affaires, s'occupe des infrastructures. Il faut des hommes audacieux, qui ont de l'imagination, qui créent des richesses et des emplois »

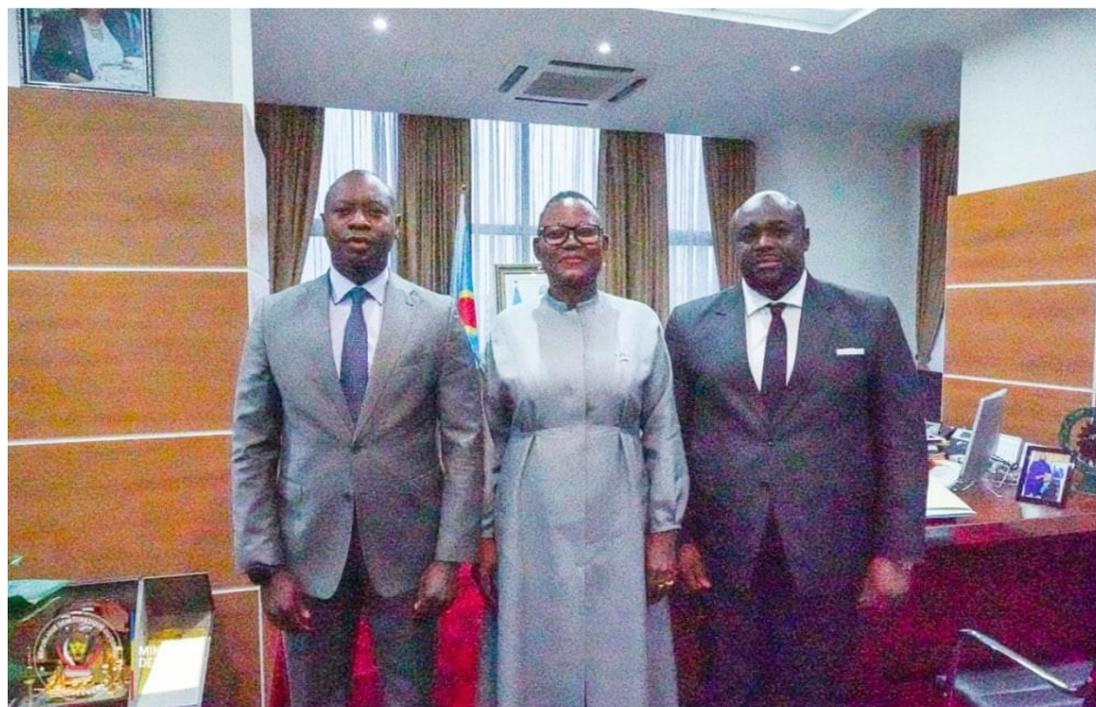
MINES

Antoinette N'Samba échange avec les dirigeants de l'EGC

Le président du Conseil d'administration, Gino Buhendwa, et le directeur général de l'Entreprise générale du cobalt (EGC), Eric Kalala, ont été récemment reçus en audience par la ministre des Mines, Antoinette N'samba Kalambayi, juste après leur nomination.

Les deux personnalités sont allées présenter leurs civilités à la ministre des Mines, bien avant la relance des activités de l'EGC dont la Gecamines demeure à ce jour l'actionnaire majoritaire.

En sus de la présentation des civilités, Gino Buhendwa et Eric Kalala ont profité de leur première réception par la ministre des Mines pour échanger autour de plusieurs autres questions dans ce secteur, entre autres, celle portant sur les modalités pratiques de la relance de leur entreprise après un moment d'arrêt de ses activités.



La ministre des Mines avec les dirigeants de l'EGC

Le nouveau comité de gestion de l'EGC compte réaliser des recettes qui pourront permettre à l'État de faire la politique de ses moyens avec une répercussion directe sur le vécu quotidien de la population congolaise.

À la suite de cette rencontre avec la ministre Antoinette N'samba Kalambayi, le vice-ministre, Godard Motemona, et le directeur de cabinet, Michel Kibonge, ont également échangé brièvement avec les deux membres du nouveau comité de gestion de l'EGC.

Blandine Lusimana

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'AFD accorde une subvention à la RDC pour le développement des nouvelles villes durables

Le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo, a reçu en audience l'ambassadeur de France à Kinshasa, Bruno Aubert, dans le cadre du suivi du Projet de soutien pour les nouvelles villes durables en République démocratique du Congo (RDC).

L'ambassadeur de France en RDC était accompagné du directeur régional de l'Agence française de développement (AFD), François Jacquier, et de la directrice pays, Safia Ibra-

niste d'Etat, Guy Loando. Cependant, avant de concrétiser cette nouvelle ville, des études approfondies doivent être menées. Un comité de pilotage sera établi dans les jours à venir



« Nous avons l'intention de faire de la RDC un pilier de notre stratégie en Afrique. Parmi nos principales préoccupations figure la question territoriale et urbaine qui est considérable dans ce pays. Nous sommes favorables à un partenariat pour la construction de villes durables »,

him- Nette. Le ministre d'Etat en charge de l'Aménagement du territoire s'est réjoui des progrès significatifs réalisés entre son ministère et l'AFD, suite à l'approbation de leur partenariat lors d'un Conseil des ministres. La ville de Boma, située dans la province du Kongo central, a été sélectionnée comme première ville durable. Ce choix est symbolique de l'attachement de la RDC à son histoire car, Boma était l'ancienne capitale du pays, comme l'a rappelé le mi-

pour superviser ce projet. Une fois les études terminées, confirmant la faisabilité d'une ville respectant les normes environnementales et offrant une qualité de vie agréable, les travaux pourront débuter. « Nous avons accueilli la France, qui est venue nous soutenir dans notre effort visant à concrétiser la grande vision du chef de l'Etat, Felix Tshisekedi, qui est de développer et aménager notre pays. Lors de sa visite en RDC, le président Macron a

également annoncé le soutien de la France aux projets congolais et à la vision de notre gouvernement. Je peux aujourd'hui annoncer que nous allons obtenir un financement d'un montant de 50 millions d'euros, dont 40 millions sous forme de prêts et 10 millions en subvention. La demande congolaise a été transmise par le ministre des Finances à la partie

française. Aujourd'hui, lors de la visite du directeur régional de l'AFD, nous avons approfondi nos échanges sur la gouvernance territoriale », a déclaré le ministre d'Etat, ajoutant que la RDC est un pays stratégique pour la France, en tant que premier pays francophone. La France nourrit une ambition en Afrique et souhaite renforcer sa présence. « Nous avons l'in-

tention de faire de la RDC un pilier de notre stratégie en Afrique. Parmi nos principales préoccupations figure la question territoriale et urbaine qui est considérable dans ce pays. Nous sommes favorables à un partenariat pour la construction de villes durables », a indiqué, pour sa part, l'ambassadeur de France, Bruno Aubert.

B.L.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



JEUX DE LA FRANCOPHONIE

Trente-sept Léopards football U20 présélectionnés

Les Léopards U20 de la République démocratique du Congo prendront part aux 9es Jeux de la Francophonie prévus en juillet et août prochains, pour la première fois, à Kinshasa. A cet effet, le nouveau sélectionneur des U20, Guy Bukasa a rendu publique une liste de trente-sept jeunes présélectionnés.

Avant les Jeux de la Francophonie, cette sélection d'âge aura le temps de se mettre en jambe en participant à la première édition du tournoi «Fatshi Cup» initié par le ministre des Sports et Loisirs, Claude François Kabulo Muana Kabulo, et récemment validée par l'Union des fédérations de football de l'Afrique centrale. Les Léopards U20 jouent des matches test les 19 et 26 juin. Le coup d'envoi du tournoi «Fatshi Cup» est fixé au 30 juin.

Les trente-sept joueurs présélectionnés

Gardiens

1. Lusamba Tsholola (KV Coutrai/Belgique)
2. Kasereka Masinda (AS Nyuki Beni/RDC)
3. Melengwe Mutswa (JSK/Kinshasa-RDC)



Guy Bukasa, sélectionneur des Léopards U20

4. Ernest Omba Omekoyi (AC Ujana/Kinshasa-RDC)

Défenseurs

1. Mabete Filozofe (Wolves/Angleterre)
2. Chris Mbede (Aigle Noir/Bukavu-RDC)
3. Emma Tshimbalanga (Lierse/Belgique)
4. Masiri Luendo (Sanga Balende Mbuji-Mayi-RDC)
5. Ferdinand Mukandila (TP

6. Kapita Mbombo (Olympique Mbuji-Mayi RDC)
7. Loma Bolila (FC Kratos/Kinshasa-RDC)
8. Aaron Keto (Wolves/Angleterre)
9. Marvin Kaleta (Wolves/Angleterre)
10. Arthur Inaka (Eintracht/Frankfurt-Allemagne)
11. Miranda Mbumba (AS Veti Matadi-RDC)

Milieux

1. Jephthe Kapela (Celeste FC Kinshasa-RDC)
2. Salumu Balingene (DC Virunga Goma-RDC)
3. Denis Mutuila (Maniema Union, Kindu-RDC)
4. Charve Onoya (Maniema Union Kindu-RDC)
5. Chris Kalala (FC Renaissance du Congo Kinshasa-RDC)
6. Banks Mbungu (CS Don Bosco, Lubumbashi-RDC)
7. Nils Neki (Lommel SK/Belgique)
8. Mardoche (AS Dauphins Noirs Goma-RDC)
9. Kalengalenga (AS Dauphins Noirs Goma/RDC)
10. Christian Ibwasa Ise (AC Kuya Kinshasa-RDC)
11. Katembo Lwatsirene (Tshinkunku Kanga-RDC)
12. Claude Wakenge (Etoile du Kivu Bukavu-RDC)

vu-RDC)

Attaquants

1. Nsona Nkinkela (Celeste FC Kinshasa-RDC)
2. Djodjo Nkombe (FC Djongo, Kinshasa-RDC)
3. Tati Makiese Nelson (RWD Molenbeek Bruxelles/Belgique)
4. Moussa Samake (Les Croyants Kinshasa-RDC)
5. Mwaku Malanga (FC Saint Eloi Lupopo Lubumbashi-RDC)
6. Jeancy Mboma (Maniema Union, Kindu-RDC)
7. Tshimanga Masengo (TP Mazembe Lubumbashi-RDC)
8. Joe Balumuene (PRO-TOMAC, MSV/New York)
9. Maurice Nkashama (Duisburg MSV/Allemagne)
10. Oscar Kabwit (CS Don Bosco, Lubumbashi-RDC)

Martin Engimo

ADIAC

www.adiac.tv

Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gessou
Brazzaville - République du Congo

ZLÉCAF

Les chaînes de valeur au cœur d'un atelier à Dakar

La Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), organise, du 12 au 13 Juin à Dakar, au Sénégal, un atelier d'échange sur les opportunités de chaînes de valeur, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf).

L'atelier visera, entre autres, à examiner et enrichir le projet de rapport de l'étude sur les principales opportunités de chaînes de valeur en Afrique de l'Ouest ; informer et mobiliser les acteurs impliqués sur le projet de développement; convenir d'une feuille de route sous-régionale sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude en Afrique de l'Ouest, en cohérence avec les initiatives de la Cédéao dans ce domaine. Les chaînes de valeur représentent le nouveau visage du commerce international. Elles sont en plein essor et représentent aujourd'hui près de la moitié du commerce mondial total. Elles sont associées à divers avantages,

notamment la réduction de la pauvreté, la génération de revenus, la transformation structurelle et la croissance inclusive.

Dans un rapport de la Banque mondiale sur le développement dans le monde, publié en 2020, il a été démontré, par exemple, qu'une augmentation de 1 % du commerce par le biais des chaînes de valeur entraîne une augmentation de plus de 1 % du revenu par habitant d'un pays, ce qui représente le double du gain de revenu attribué du commerce ordinaire. Avec l'avènement de la Zlécaf, il est escompté que le commerce inter-régional augmente de manière significative. En effet, selon les simulations de la CEA, la mise en

œuvre de la Zlécaf devrait générer, à l'horizon 2045, un accroissement des échanges intra-africains de 33,8% (contre seulement moins de 20% en 2020). Cela devrait se traduire par un accroissement des échanges de produits agroalimentaires de 41,1%, industriels de 39,0%, énergétiques et miniers de 16,10% et des services de 39.2%.

Dans l'espace Cédéao, la mise en œuvre effective de l'accord devrait générer plus de gain qu'au niveau régional, soit plus de 32% des gains du niveau continental, notamment en terme d'échange intra-africain, y compris au niveau des filières à fort potentiel de valeur ajoutée, de produit intérieur

brut et de bien-être.

Prendront part à cet atelier, les représentants des organisations régionales et nationales du secteur privé, des ministères en charge du commerce, de l'industrialisation, des petites et moyennes entreprises, petites et moyennes industries, de l'agriculture, des différents comités nationaux et régionaux du commerce (Zlécaf, facilitation du commerce, etc.), des organismes régionaux (Cédéao, Union économique et monétaire Ouest-africaine, secrétariat de la Zlécaf, etc.), et des organisations des Nations unies telles que la CEA, le Pnud, la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, les Chambres

SÉCURITÉ MARITIME

Une formation ouverte à Pointe-Noire

Pointe-Noire abrite, du 6 au 15 juin, le stage de formation au traitement de l'information maritime et à la conduite des opérations, dans le cadre de l'action de l'Etat en mer, sous le patronage du secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck.

La question de la sécurité est devenue une préoccupation centrale de la population et se trouve dès lors au cœur des intérêts stratégiques des Etats. Dans son mot de circonstance, le directeur de l'Institut de sécurité maritime internationale, le colonel Abé Aké Lazare, a rappelé que le golfe de Guinée reste encore et malheureusement l'épicentre de la criminalité maritime mondiale. « *Il ne se passe pas des jours sans qu'un navire ne soit attaqué par les pirates pour sa cargaison ou son équipage, quoique le taux de piraterie maritime ait considérablement baissé ces deux dernières années, sans que les ressources halieutiques soient pêchées en toute illégalité, sans que les trafiquants de drogue essaient de faire passer leurs marchandises par les frontières terrestres, maritimes ou aériennes, sans que les passagers clandestins accèdent à bord des navires en escale ou tentent de franchir les mers vers les destinations étrangères, sans qu'un acte de terrorisme ne soit posé* », a-t-il dit.



Le présidium à l'ouverture de la formation/Adiac

L'organisation de cette formation consacrée au traitement de l'information maritime en vue d'une conduite efficace de missions opérationnelles en mer va permettre de former des ressources humaines de qualité afin de bâtir une économie maritime régionale sécurisée, sûre et durable. Cette session de formation débouchera sur des résultats pertinents, en termes de renforcement de capacités au bénéfice des états de la zone de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et des structures de l'Architecture de la sécurité de Yaoundé, notam-

ment le Crismac et la zone D. Pendant plus d'une semaine, les participants vont se pencher sur des thématiques qui font la préoccupation principale de l'Architecture de Yaoundé dont la communauté maritime entend célébrer les dix ans d'existence en ce mois de juin. En ouvrant les travaux de cette formation, le secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a mis en lumière les nombreux défis et enjeux qui se développent chaque jour davantage dans les espaces marins et des eaux continen-

tales. « *Au regard des événements récents, précisément l'acte de piraterie du navire Monjasa Reformer, le 25 mars 2023, dans les eaux continentales au large de Pointe-Noire, et la piraterie de Success 9, le 10 avril 2023 au large de la Côte d'Ivoire, nous interpellent encore en ce moment. Il nous appartient d'en cerner les contours* », a-t-il dit. Pour Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, les enjeux et défis sont importants en mer et sont autant plus grands dans les eaux continentales partagées que la population

les vit plus directement. Il est donc important de réfléchir avec la même énergie à des formations similaires sur ces espaces. Notons que cette formation régionale qui s'attaque aux problématiques majeures de sécurité maritime à destination des professionnels est organisée par l'institut de sécurité maritime internationale avec l'appui technique et financier de la direction de coopération, de sécurité et de défense du ministère des Affaires étrangères françaises au bénéfice de la zone CEEAC et du projet Gogin de l'Union

INFRASTRUCTURES

Le nouveau siège de l'INS-CASP sera inauguré en août prochain

Les travaux du siège de l'Institut national de la statistique (INS) et de celui du Centre d'application de la statistique et de la planification (CASP) sont exécutés à plus de 80%, a constaté, le 6 juin, la ministre en charge de la Statistique, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Le chantier a été officiellement lancé en février 2021 grâce à un financement de 2,3 milliards FCFA de la Banque mondiale.

Le complexe de l'INS-CASP devra contribuer à la formation des cadres statisticiens et démographes congolais, ainsi qu'à l'amélioration du système statistique national. L'érection de cet ouvrage renaît le quartier Mpila, dans l'arrondissement 5, Ouenzé, de ses cendres suite aux explosions du 4 mars 2012.

En effet, les deux bâtiments de R+5 et de R+1 sont sortis de terre sur le site de l'ex-terrain "TP", à Mpila ; il ne reste que les travaux de finition. L'ouverture du CASP, avec l'introduction du système licence-master-doctorat, constituera une réalisation majeure de la coopération Congo-Banque mondiale, à travers le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) censé s'achever dans trois mois.

Sur le chantier de Mpila, la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Baback-



L'état d'avancement des deux bâtiments/Adiac

kas, était accompagnée d'une mission d'appui de la Banque mondiale conduite par l'économiste chargée de

projet, Mervej Ever Viboudoulou Vilpoux. Cette mission séjourne à Brazzaville en vue d'échanger avec la

partie congolaise sur l'état de mise en œuvre des activités du PSTAT, la finition des travaux du complexe, l'éva-

luation de l'opération du recensement...

Pour la tutelle, cet ouvrage représente le « concret » et la preuve de l'engagement du gouvernement à offrir aux cadres du système statistique national des conditions de travail optimales. « L'état d'avancement des travaux me fait comprendre que nous sommes bien dans le calendrier, dans le chronogramme que nous avons retenu. Les travaux avancent bien ! Le gouvernement peut se réjouir que tous ceux qui ont été mis à contribution pour la réalisation de ce bel édifice travaillent avec acharnement », a déclaré Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Au courant du mois d'août, l'État devra procéder à la réception provisoire de l'ouvrage et accorder encore un an de plus pour la finition des travaux. La réception définitive est prévue pour août 2024.

Fiacre Kombo

« L'état d'avancement des travaux me fait comprendre que nous sommes bien dans le calendrier, dans le chronogramme que nous avons retenu. Les travaux avancent bien ! Le gouvernement peut se réjouir que tous ceux qui ont été mis à contribution pour la réalisation de ce bel édifice travaillent avec acharnement »

PME/PNUD

Examen du document du projet de promotion de la croissance

Le Comité local d'examen du projet (Clep) s'est réuni, le 6 juin, à Brazzaville, pour examiner le document du projet de promotion de la croissance par les Petites et moyennes entreprises (PME) et l'artisanat, signé par le ministère de tutelle et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

Le projet de promotion de la croissance par les PME et l'artisanat vise à accroître, de façon significative, la contribution du ministère avec un effet substantiel en termes d'accroissement des capacités de création des emplois, dans l'optique d'éradiquer la pauvreté dans la vision des Objectifs de développement durable. Il est estimé à plus de 952, 501 millions FCFA dont une partie proviendra du Pnud ainsi que du gouvernement congolais et le reste à rechercher auprès des partenaires financiers, a expliqué le chargé de programme gouvernance du Pnud, Joseph Ikoubou.

Selon lui, le projet repose sur l'évaluation de la situation, la fourniture des appuis matériels, techniques et financiers ainsi que l'élaboration de la nouvelle politique des PME et de l'artisanat en vue d'un plan d'actions. Il sera exécuté pendant deux ans en prenant en compte l'aspect du genre. «



Le Comité local en réunion/Adiac

Le projet prévoit de réaliser l'évaluation de la politique des PME et de l'artisanat qui date de 2010 ainsi que d'identifier les axes de priorités », a-t-il indiqué.

La réunion du Comité local d'examen du projet a pour objectif de mettre en œuvre

le projet afin de mobiliser les fonds pour saisir les acteurs de l'artisanat et les partenaires financiers.

Il a pour objectifs spécifiques d'organiser une revue du document de projet en vue d'une compréhension commune, d'amener les participants à

échanger sur les modalités de mise en œuvre efficace du projet et tirer les conclusions et les recommandations ainsi qu'informer les participants des procédures et mécanisme du Pnud relatifs à la gestion des projets en vue d'une meilleure appropriation.

Le directeur de cabinet de la ministre des PME, Bienvenue Lucien Kende, a pour sa part souligné, dans son allocution d'ouverture, que l'activité permettra d'avoir la meilleure compréhension et de se familiariser avec la procédure du Pnud.

Lydie Gisèle Oko

SOMMET DES TROIS BASSINS

La mobilisation des partenaires se poursuit

La ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a échangé, le 5 juin par visio-conférence, avec le secrétaire général adjoint de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), Ekkaphab Phanthavong, sur la participation des pays membres de cette structure au sommet des trois grands bassins forestiers de la planète qui aura lieu à Brazzaville.

Les membres de l'Asean, qui font partie de l'un des plus grands bassins forestiers, celui du Bornéo Mékong, ont confirmé leur engagement à travailler pour la réussite du sommet des trois bassins de la planète que sont le Bassin du Congo, l'Amazonie et le Bornéo Mékong. L'échange entre Arlette Soudan-Nonault et Ekkaphab Phanthavong a porté sur le rôle important des pays de l'Asean dans la préservation de l'environnement.

Ekkaphab Phanthavong a confirmé la participation des pays de l'Asean à ce grand rendez-vous dont la supervision sera assurée par l'Organisation des Nations unies. Il a, en outre, signifié la nécessité de travailler étroitement avec tous les partenaires pour le bien de



Arlette Soudan-Nonault lors de la visio-conférence/Adiac

cette rencontre des acteurs de la lutte contre le changement climatique.

Cet échange fait suite au séjour de la coordonnatrice technique de la Commission climat du Bassin du Congo dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine afin de préparer le sommet des trois grands bassins forestiers de la planète et la décennie de l'environnement, prévu à Brazzaville, dans les prochains jours. La protection de l'environnement au cœur des échanges entre Sylvie Lemmet et Arlette Soudan-Nonault

Après l'échange avec Ekkaphab Phanthavong, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a reçu, le même jour, Sylvie Lemmet, ambassadrice de l'environnement près le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. Elles ont parlé des sujets liés à l'économie de l'environnement ainsi que l'éducation de la population en matière de protection des écosystèmes. « Nous avons parlé des sujets vraiment importants, notamment la reconnaissance et la protection des écosystèmes des tourbières du Congo. Je suis très confiante et je remercie la ministre pour la confiance », a indiqué Sylvie Lemmet.

Rude Ngoma

« Nous avons parlé des sujets vraiment importants, notamment la reconnaissance et la protection des écosystèmes des tourbières du Congo. Je suis très confiante et je remercie la ministre pour la confiance »

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

VIE SYNDICALE

La CSTC suspend sa section de la DGIFN

La Fédération nationale des travailleurs des régies financières (Fénatref), membre de la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), a suspendu, à travers une déclaration rendue publique, le 6 juin à Brazzaville, la section de la Direction générale des institutions financières nationales (DGIFN).

La décision de la Fénatref, prise après plusieurs séances de médiation, fait suite à ce qu'elle qualifie de non-respect de la logique syndicale, du refus de travailler malgré « la volonté de la direction générale de poursuivre le dialogue et de répondre aux doléances des agents ».

Selon la déclaration, les membres de la section Fénatref, section DGIFN qui ont été intronisés en début du mois d'avril, étaient bel et bien en négociations avec la direction générale dont le débat portait sur la question de « la valorisation des prestataires au détriment des agents », a expliqué Euloge Mboussa, secrétaire chargé à l'organisation et à la mobilisation de la Fénatref, ajoutant: « Mais nous sommes surpris de la grève qui a été déclenchée alors qu'en matière syndicale, lorsque les négociations sont ouvertes la grève n'est pas permise ».

Il a, par ailleurs, rappelé que les membres de la section et de la fédération ont eu une séance de travail le 5 juin afin d'inviter



Deux membres de la Fénatref/Adiac

la direction d'intégrer d'autres agents dans les rangs des négociateurs de la section. C'est ce qui a été fait puisque le direc-

teur général de cette structure a validé la proposition à travers une note de service. La Fénatref, qui avait une séance de

travail avec les deux parties ce 6 juin, a été surprise de l'absence des représentants de la section. « On ne sait pas s'il y a un

agenda caché. On ne peut pas faire du syndicat en ciblant certaines personnes. A cet effet, nous déclarons que la section CSTC de la DGIFN est suspendue à partir d'aujourd'hui. Nous invitons les autorités à ne pas recevoir les membres de cette direction au nom de la CSTC. S'il y a grève ou tapage, ici, nous ne les défendons pas. S'ils veulent vraiment travailler, alors pourquoi éviter le dialogue ? Pourquoi sautent-ils les étapes ? », s'est interrogé Euloge Mboussa.

Les membres de la Fénatref pensent que la question des prestataires existe dans tous les domaines au Congo et il est impossible de « vouloir chasser brusquement les compatriotes qui travaillent depuis plusieurs années. Ce sont des chefs de famille. Nous devons défendre l'intérêt de tous les travailleurs en respectant la hiérarchie, pas en agissant en insoumission », a déploré la Fénatref.

Rude Ngoma

«...Nous devons défendre l'intérêt de tous les travailleurs en respectant la hiérarchie, pas en agissant en insoumission »

CEPE 2023

Les épreuves orales démarrent dans la sérénité à Pointe-Noire

Prévues du 6 au 7 juin dans toute l'étendue du territoire national, les épreuves orales du Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) ont démarré à Pointe-Noire dans la quiétude. La tenue du premier examen d'Etat annonce la clôture progressive de l'année scolaire 2022-2023.

Après les deux jours des épreuves orales, à savoir la lecture et la poésie, la partie écrite interviendra le troisième jour. Dans tous les centres retenus à Pointe-Noire, le cas de l'école conventionnée Saint-Jean-Baptiste, dans l'arrondissement 1, Lumumba, les enfants ont été animés tous par l'envie de bien travailler en vue d'être au collège l'année prochaine.

Cette première partie du CEPE, notons-le, a connu des innovations, telles que l'a souligné le chef de ce centre, Auguste Bouandzi, conseiller pédagogique principal à l'inspection scolaire Emery-Patrice-Lumumba. « Hier, on n'avait pas des stickers à l'oral du CEPE, mais aujourd'hui, les stickers ont été instaurés sur la copie qui porte les deux notes des épreuves orales pour faciliter la tâche aux correcteurs et avoir les résultats à temps », a-t-il dit, ajoutant que le ministre tient à la réussite de cet examen.



L'enthousiasme des candidats à l'entrée dans des salles/Adiac

S'adressant aux parents sur la partie écrite du CEPE qui aura lieu le 8 juin, le chef de centre les a invités à accompagner les enfants à temps, notamment à 7 heures, dans les centres d'exa-

men. « Nous avons souvent un problème avec les écoles privées qui veulent toujours regrouper les candidats dans leurs établissements pour les amener en groupe, alors que

les centres sont déjà connus des parents et des candidats eux-mêmes. Nous voulons que les parents comprennent et conduisent leurs enfants directement au centre d'exa-

men », a souligné l'orateur.

Notons qu'au centre d'examen Saint-Jean-Baptiste, les 171 candidats sont repartis en trois salles de classe.

Charlem Léa Itoua

SÉCURITÉ CIVILE

Plus de treize mille interventions réalisées en 2022

Les services de sécurité civile ont secouru plus de treize mille personnes l'année dernière, selon le rapport présenté le 6 juin, à Brazzaville.

En se référant aux données, il y a eu 13134 secours à victimes, soit 91,16%, dont 11403 interventions ordinaires et 11098 concernant les examens d'Etat et concours, soit 84,5% ; 253 assistances à personne, soit 1,76% ; 529 incendies, soit 3,67% ; 207 accidents de circulation, soit 1,44% ; 7 risques technologiques, soit 0,04% ; 278 opérations diverses, soit 1,93%. Outre le secourisme ou prompt secours, qui constitue la base des secours d'urgence aux personnes qui regroupent le secours à victimes et l'assistance à personne, il convient de préciser que ce chiffre inclut les 11098 personnes (candidats, personnels administratifs et agents des services de l'ordre) ayant bénéficié d'une prise en charge sanitaire lors des examens d'Etat et concours confondus, session 2022, parmi lesquelles 39 évacuations vers les hôpitaux. Selon le commandant en second, commandant de la mobilisation et des opérations de secours, le colonel de police Serge Pépin Itoua Poto,

l'augmentation annuelle régulière du nombre des interventions est liée principalement à la campagne des examens d'Etat et concours, organisée avec l'appui des ministères des enseignements général et technique. A titre d'illustration, en 2017, elles s'établissent à 1427 ; 7545 en 2018 ; 9974 en 2019 ; 13891 en 2020 ; 12239 en 2021 ; 14408 en 2022, ainsi l'important écart observé en 2021 et 2022, a-t-il poursuivi, provient du fait que dans la couverture sanitaire des examens d'Etat et concours, session 2022, les services ne

se sont par limités à couvrir les localités d'implantation de la sécurité civile, mais ont étendu leur action dans sept nouvelles localités, en l'occurrence Makoua, Boundji, Djambala, Boko, Mouyondzi, Sibiti et Madingou. D'autres activités ont réalisées par les services de santé, notamment du 2 au 31 décembre, à la gestion de l'antenne médicale du site des sinistrés des inondations d'Oyo, 340 personnes, tous âges et sexes confondus, ont été prises en charge pour diverses pathologies. Dans le cadre de la mission

multinationale intégrée pour la stabilisation en République centrafricaine, un médecin et deux infirmiers du commandement de la sécurité civile font actuellement partie de l'antenne médicale de la 8e unité de police constituée du Congo. Aussi, depuis l'année 2021, dans le cadre du protocole d'accord de coordination et de coopération avec la société Aéroports de la République du Congo (Aerco), le commandement de la sécurité civile assure la gestion, 24/24, de l'antenne médicale y implantée, pour la prise en charge des

personnes en détresse, présentes sur la plateforme aéroportuaire. De même, le dimanche matin, des activités sportives sur le littoral fluvial (corniche) à Brazzaville, au complexe sportif du Stade de la concorde, à Kintélé, et sur le front de mer de la côte sauvage, à Pointe-Noire. Enfin, il convient de noter qu'au regard de ses missions qui induisent une collaboration, voire une coopération avec d'autres structures, le commandement de la sécurité civile a continué d'inscrire son action dans le développement de partenariats qui, au bout de l'année 2022, a permis la signature de cinq accords, avec l'Agence pour la sécurité de la navigation aérienne en Afrique et Madagascar, la Congolaise des routes, le Bureau des enquêtes et accidents d'aviation, l'Aerco, le Port autonome de Brazzaville et ports secondaires, la Société commune de logistique et la société FAAKI Congo SA.

Guillaume Ondze

Le nombre des interventions est liée principalement à la campagne des examens d'Etat et concours, organisée avec l'appui des ministères des enseignements général et technique. A titre d'illustration, en 2017, elles s'établissent à 1427 ; 7545 en 2018 ; 9974 en 2019 ; 13891 en 2020 ; 12239 en 2021 ; 14408 en 2022, ainsi l'important écart observé en 2021 et 2022,

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

Discours de Roland Pourtier, président de l'Académie des sciences d'Outre-mer, à l'installation de M. Anatole Collinet Makosso, 2 juin 2023

Monsieur le Premier ministre, et désormais confrère, c'est un honneur et un plaisir pour moi de procéder à votre installation. L'Académie des sciences d'Outre-mer vous a élu membre associé au début de l'année, mais bien des signes avant-coureurs ont précédé cette élection, des signes dont on ne reconnaît la prémonition que lorsque l'événement est advenu.

C'est ainsi qu'en mai 2010 vous avez organisé à Brazzaville un colloque international sur « les nouvelles menaces » auquel notre confrère Alain Lamballe a participé. Vous y avez présenté vos réflexions sur « le terrorisme aux portes de l'Afrique », le général Lamballe ayant exprimé les siennes concernant « le terrorisme islamique en Asie du Sud-Est ». Quelques mois plus tard, en août, vous avez soutenu une thèse à l'université Paris II Panthéon-Assas : notre confrère faisait partie de votre jury.

Mais d'autres connexions, aussi improbables qu'elles pussent avoir été, tissent un faisceau de liens qui rendent votre arrivée dans notre compagnie presque naturelle.

Vous êtes né à Pointe-Noire en 1965, ce qui fait de vous le premier Premier ministre né après l'indépendance. Vous avez traversé les périodes agitées de l'histoire du Congo, tout en vous construisant un destin par l'étude et l'expérience des embûches de la vie. La conviction que le savoir est le meilleur des guides pour soi-même et pour le service public ne vous a pas quitté. Vous êtes en plein accord avec l'esprit de l'Académie.

Votre parcours est exemplaire. Les premières années ne furent pas faciles. L'école primaire à Pointe-Noire, le lycée Karl-Marx, redevenu lycée Victor-Augagneur quand le Congo prit ses distances avec l'idéologie marxiste. Je vis moi-même les peintres recouvrir le nom de Loubomo, chef-lieu du Niari, pour peindre à nouveau celui de Dolisie.

Vous avez pris part, dès le lycée, à tous les débats idéologiques qui ont émaillé la vie politique congolaise. Cela ne vous a pas empêché, par la volonté et le travail, de gravir les marches qui, de votre première affectation d'instituteur dans une école du Plateau des 15 ans à Brazzaville vous ont ouvert les portes de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville. Votre doctorat vous a habilité à enseigner le droit : cher confrère, je pourrais dire aussi « cher collègue ».

Dans un livre paru en 2022 à l'Harmattan, « Regard sur Anatole Collinet Makosso », préfacé par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale, l'auteur, Joseph Mampouya, retrace ce parcours qui n'est pas sans ressembler, toutes choses égales par ailleurs, à celui de quelques-uns d'entre-nous, dont votre serviteur, hissé de l'Ecole normale d'instituteur jusqu'à une chaire en Sorbonne.

Très tôt vous avez manifesté une réelle attirance pour l'engagement politique. Vous y avez été porté, non pas par intérêt personnel, mais par un attachement profond pour l'humain, selon une éthique mariant humanisme et spiritualité. Vous vous en êtes ouvert dans votre livre, « Droit de regard. Témoignage d'un messenger du Congo-Brazzaville », paru en 2005 à l'Harmattan, réflexion sans concession sur les pratiques politiques nationales et internationales.

Lors de la cérémonie anniversaire de l'Académie, au cours de la table ronde consacrée aux enjeux à venir de l'Outre-mer, vous avez choisi trois mots, fidèles à votre pensée comme à votre passé, dont vous souhaiteriez qu'ils imprègnent l'action politique et les relations internationales : solidarité, fraternité, humilité.

Ces mots ne sont pas un simple affichage. Ils correspondent à votre vision et votre conduite, et traduisent l'importance que vous accordez au droit, à la justice.

Votre thèse de doctorat, préparée sous la direction du Professeur Didier Rebut en témoigne. Son intitulé annonce qu'il ne s'agit pas d'une œuvre légère : « Le terrorisme, de l'immunité à l'incrimination : étude juridique d'une violence à réprimer par l'action combinée de la Cour internationale de justice et de la Cour pénale internationale ».

Vous y montrez l'échec de la manière dont le terrorisme est combattu de nos jours, depuis le 11 septembre 2001, l'impasse de l'approche militaire et sécuritaire.

Vous privilégiez la recherche d'un règlement pacifique, qui devrait s'attaquer, « aux situations que les terroristes exploitent, comme la pauvreté, les irrédentismes et la lutte pour le respect des libertés et des droits », dans la lignée de Muhammad Yunus, prix Nobel de la paix. « De tels enjeux, dites-vous, ne peuvent trouver leurs solutions que dans les vertus du dialogue, au travers de la négociation, la médiation, les bons offices ».

L'exigence de justice qui vous anime va de pair avec la recherche de la vérité. L'Académie y est très attachée, n'ignorant pas que l'exercice est on ne peut plus difficile. Vous ne vous dérobez pas, même quand les sujets sont délicats.

Votre bibliographie, très abondante, est à cet égard éloquente. Vous êtes un auteur de référence à l'Harmattan, avec une douzaine de titres. Je mentionnerai, paru en 2007, « L'affaire des disparus du beach de Brazzaville. Mise au point pour l'histoire », une affaire douloureuse, toujours très sensible, et « Le génocide en droit à l'épreuve du génocide de l'émotion », en 2019, où vous abordez, en juriste, la question essentielle de la qualification, permettant l'incrimination.

Vos activités sont si nombreuses que j'ai parfois l'impression que vous avez plusieurs vies, tout en réussissant à préserver votre cercle familial. Je salue votre épouse, ici présente, qui vous a toujours soutenu depuis votre mariage en 1992, et avec qui vous avez eu quatre enfants.

Pour être en prise avec l'action immédiate – vous détestez dit-on la procrastination – vous avez fondé en 2007 un cabinet d'analyse de politique africaine, « Géo-économie, géostratégie et géopolitique », plus simplement Géo-Ecostrapol.

Vous êtes à l'origine de deux belles réalisations promues par Géo-Ecostrapol.

D'une part, la mise en place d'Harmattan-Congo-Brazzaville qui élargit les activités de l'Harmattan en faveur des auteurs congolais. Il faut bien préciser Harmattan-Congo-Brazzaville, car il existe aussi Harmattan-RDC. Les deux Congo n'en finissent pas de se partager le même nom, avec toute l'ambiguïté qui en découle, la marque Zaïre n'ayant vécu que le temps de son promoteur.

D'autre part, la création en 2009 de l'Université internationale de Brazzaville, avec pour recteur l'avocat Emmanuel Caullier, connexion importante s'il en est, puisque vous avez suivi ses enseignements au CEDS, Centre d'études diplomatiques et stratégiques, fondé en 1986 par Pascal Chaigneau, membre de notre Académie. Ce n'est pas tout : le secrétaire perpétuel Pierre Gény a signé, le 26 mai, à la Sorbonne, au nom de l'Académie, une convention avec Céline Claverie, directrice d'HEIP-CEDS. Il était écrit qu'entre vous et l'Académie quelque chose se tramait.

Il me reste à évoquer l'essentiel : l'itinéraire qui vous a conduit au poste de Premier ministre, chef du gouvernement. Tout jeune licencié en droit, vous avez été remarqué à Pointe-Noire par Thystère Tchicaya, votre premier mentor. Un temps directeur de cabi-

net du préfet, vous avez fait la rencontre de la Première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, comme vous originaire du Kouilou. Vous serez, pendant de nombreuses années, son directeur de cabinet, en même temps que conseiller du président de la République : vos liens sont anciens et étroits avec le couple présidentiel.

Mais vous n'avez rencontré, selon vos biographes, le président Sassou N'Guesso, qu'en 1997. Je me flatte à cet égard d'une certaine ancienneté, si vous me permettez cette parenthèse incongrue, ayant passé une après-midi entière à Oyo, au début de l'année 1995, une période d'entre-deux qui rendait le maître des lieux accessible. Je me souviens avec émotion du déjeuner au bord de l'Alima, puis de la visite des activités agricoles que l'ex et futur président Sassou N'Guesso entendait promouvoir : nous avons symboliquement planté une bouture de manioc pour illustrer la priorité à donner à l'agriculture afin de préparer l'après-pétrole.

Je me souviens du plaisir qu'il avait à évoquer son enfance, l'importance de l'instituteur notamment. Une histoire de vie, nostalgique et prometteuse, dont « Le manguiier, le fleuve et la souris » paru chez JC Lattès en 1997 développe l'argumentaire en ouvrant sur l'avenir. Le mariage de la plume et de l'action distingue décidément le Congo.

Henri Lopes, lui aussi membre de notre Académie, si longtemps ambassadeur de son pays en France, ne me démentirait pas.

Mais revenons à vous. Votre passion pour l'éducation, la formation des jeunes, condition primordiale du développement humain et de la construction d'une nation prospère, vous a valu d'être appelé en 2011 aux fonctions de ministre de la Jeunesse et de l'Instruction civique puis de ministre de l'Enseignement primaire et secondaire.

Vous avez rempli ces fonctions jusqu'à ce jour de mai 2021 où le président Sassou N'Guesso vous a nommé Premier ministre. Quel parcours et quelle estime pour vous du chef de l'Etat !

Nous mesurons le prix de votre présence car nous savons que votre temps, forcément contraint par une fonction exigeante, laissait peu d'espace pour partager ce moment solennel qu'est l'installation d'un nouvel académicien.

Les valeurs d'humanisme qui sont les vôtres sont celles de l'Académie. Nous vous rejoignons quand vous plaidez pour la solidarité et la fraternité, l'éthique dans les relations internationales, la défense de l'universalisme.

Nous vous suivons quand vous appelez à lutter contre l'oubli collectif, à honorer la mémoire, à enseigner à la jeunesse l'histoire des relations entre la France et ses anciennes colonies pour entretenir une relation franche, sans arrière-pensée, épargnée par un sentiment anti-français qui se manifeste ici ou là, expression non pas d'un désamour, mais d'un mal d'amour.

Sur un registre plus léger, je termine en mentionnant cette coïncidence : un « Abécédaire des expressions amoureuses au Congo » écrit par Bernard N'Kaloulou, est sorti en librairie, très précisément ce 26 mai, comme un clin d'œil à notre dictionnaire des synonymes des mots et expressions des français parlés dans le monde.

Monsieur le Premier ministre, cher confrère, vous êtes ici chez vous.

Vous avez intitulé votre discours d'installation « Panser les plaies d'hier, repenser la paix aujourd'hui pour mieux penser le monde de demain ». Nous avons hâte de vous écouter.

MUSIQUE

Ladis Arcade s'exprime après le lancement international du Fespam

Présent au lancement international du Festival panafricain de musique (Fespam, le 31 mai au siège de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), à Paris, «l'As de la rumba congolaise», Ladis Arcade, en promotion de l'album *À part ça, tout va bien!*, revient sur cette rencontre culturelle insolite. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Que retiendrez-vous de la campagne de lancement du Fespam à l'Unesco ?

Ladis Arcade (L.A.) : Je saisis cette occasion pour rendre hommage à l'acteur culturel Cyriaque Bassoka, grand absent à cette cérémonie. Huit ans après la dernière édition, il convient de saluer l'envie, la volonté et la détermination du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Gusso, de remettre au centre de la culture ce festival ayant manqué à la promotion des artistes et à la nécessité de sauvegarder la rumba congolaise. Ce lancement à l'Unesco devant sa directrice générale, Audrey Azoulay, sous le haut patronage du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, de la ministre de l'Industrie culturelle, touristique, artistique et des Loisirs, Lydie Pongault, d'Henri Ossebi, ambassadeur et délégué permanent du Congo auprès de l'Unesco, de l'ancien ambassadeur du Congo

en France, Henri Lopes, de Hugues Ondaye, commissaire du Fespam, autant de personnalités qui symbolisent, à mon avis, l'élan de porter la rumba congolaise, patrimoine musical, à l'échelle universelle après son inscription officielle dans les annales de l'Unesco. Certes, je n'ai pas été sur scène, mais, tel dans un bar à Brazzaville, Pointe-Noire ou Kinshasa, le public a vibré aux rythmes des sons de la sélection artistique du jour. Oui, fairplay, j'avoue que cette cérémonie était belle, festive et diversifiée. Cela est de bon augure pour les festivités du 15 au 22 juillet prochain.

L.D.B. : Comment s'articule votre agenda d'ici à la tenue du Fespam ?

L.A. : Le fait d'être dans l'incertitude à ce jour, serai-je invité à prêter à Brazzaville ou pas, cela me complique d'agencer mon agenda. La période estivale en France est synonyme des festivités allant des concerts, mariages, anniversaires ou autres



Ladis Arcade au lancement international du Fespam à l'Unesco, le 31 mai 2023. Man

prestations musicales. J'avoue avoir le Fespam dans un coin de la tête. À l'heure actuelle, il m'est difficile de m'engager et programmer mes prestations.

L.D.B. : Pour vous, quels sont les critères d'un Fespam réussi ?

L.A. : Le Fespam, c'est d'abord

un rendez-vous culturel voulu pour permettre à l'Afrique de célébrer ses artistes, sa diversité musicale, le respect de sa culture et aussi pour rendre possibles les rencontres et les échanges entre professionnels de la musique en Afrique. Dans sa conception initiale, c'est avant tout une fête de découverte musicale à la différence d'un concert. De mon point de vue, un Fespam réussi est celui qui va produire un dynamisme artistique, festif et convivial, suscitant des surprises, faisant émerger des nouveaux talents et permettant de découvrir des nouvelles œuvres musicales. N'oublions pas que c'est un marché de promotion qui facilite la proximité et les échanges entre public, professionnels et artistes. Il faut donc donner l'opportunité aux participants de se distinguer. Ainsi, notre pays réussira le pari de la relance culturelle de la rumba congolaise.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POESIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires lointains de la France ex-colonies de la patrie poétique je réside dans les mots étonnés, des mots chevillés qui me situent en langues intermédiaires entre deux pays m'appartenant deux pièces d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots emmêlés quand ne grande pas le tonnerre pendant l'hiver et que les clés scolaires disparaissent et entrent dans le couloir de vie avec tant de hargne.

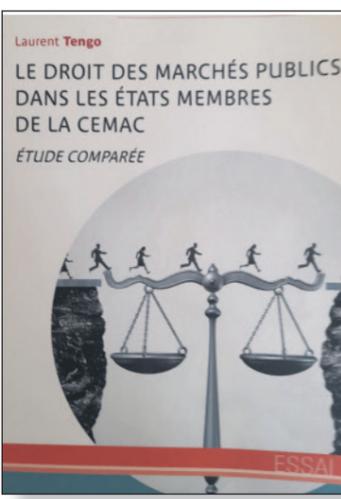
Essentiellement poète Omer MASSEM est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Coussin sans manche" (2011), de "Ne plus voir. Paroles altières pour Jean-Baptiste Bismbe Saaba" (2013), de "Les Fragments sauvegardés" (2014), "Matière de lenteur", initiation publié en édition bilingue (français-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

les éditions +

Laurent TENGU

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

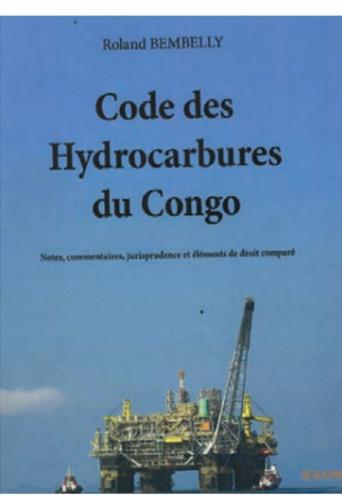
Poètes des cinq continents

L'Harmattan

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Nguabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

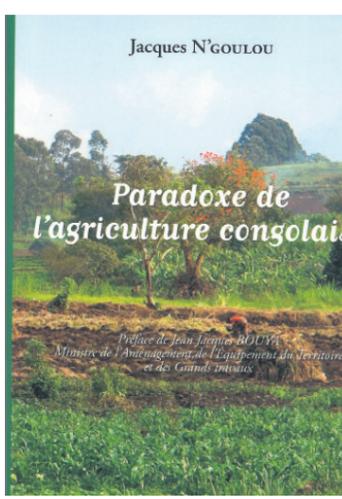


Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

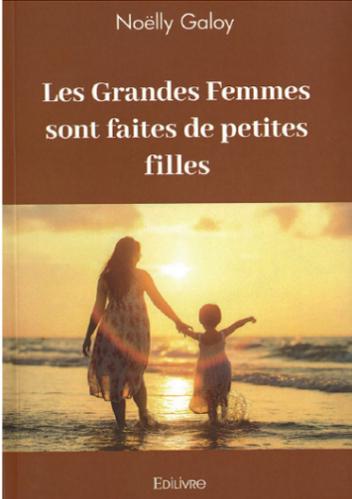
Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUYA
Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux



Noëly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles

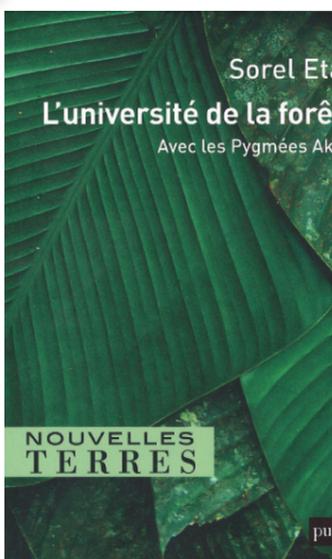


ÉdiLivre

Sorel Etang

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

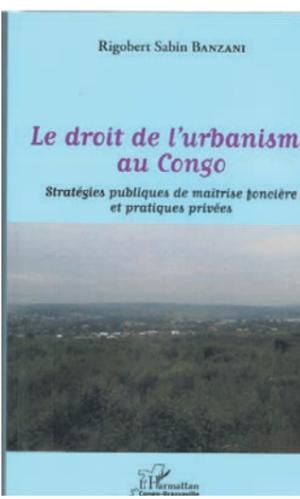
NOUVELLES TERRES



puf

Rigobert Sabin BANZANI

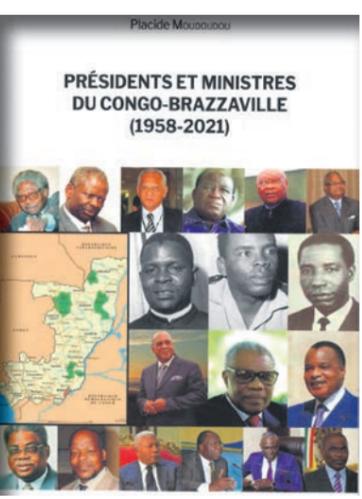
Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



L'Harmattan

Placide MOUNOUOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



TOURNOI DE TENNIS J30

La compétition amorçe l'étape des quarts de finale

Les combinaisons des quarts de finale en simple messieurs J30 ont été dévoilées à l'issue des matches du deuxième tour qui se sont disputés dans la matinée du 6 juin, au Pôle tennis de la Fédération congolaise de tennis.

Lau Hong Kiu (Hong kong) s'est qualifié pour les quarts de finale en battant le Chinois Ye Zhan Hang, deux sets à zéro (7-6 et 6-1). Il affrontera, ce mercredi, l'Indien Sarran Prakas, vainqueur du Congolais Camillat Jules César Boboua en deux manches (6-0 et 6-0). La deuxième affiche des quarts de finale mettra aux prises le Malgache Mirija Andriantéhasina au Britannique Sam Park. Le Malgache s'est imposé devant le Néerlandais Teunissen Laurence en deux sets (6-4 et 6-3). Le Britannique, par contre, a eu raison du Congolais Ibakombou Ayessa en deux manches (6-1 et 6-0).

« Je n'avais pas de confiance. Je me suis laissé impressionner par l'adversaire. Il joue très bien. Il a l'expérience car il est mieux classé que moi. Mais comme il y a encore un tournoi qui commence le 12, ça ira. Je vais jouer un quart en double, nous allons essayer de gagner pour aller en demi-finale », a commenté le Congolais.

Dans l'autre tableau, l'Israélien Hillel Ori s'est qualifié pour les quarts de finale en dominant Chan Bob, deux sets à un (2-6, 6-1 et 6-0). Il affrontera le Britannique Bahalkar Yash, vainqueur de l'Indien Boorela Anjann Sai en deux manches (6-1 et 6-1). L'Indien Mummadi S et l'Américain Juan Carlos Portilla Morales vont s'affronter pour une place en demi-finale. L'Indien a éliminé le Congolais Ravely Ndonga en deux manches (6-0 et 6-1). L'Américain a dû batailler fort pour arriver au bout du Japonais Fujita Eiji



Le Britannique Sam Park prenant le meilleur sur le Congolais Ayessa

« Je n'avais pas de confiance. Je me suis laissé impressionner par l'adversaire. Il joue très bien. Il a l'expérience car il est mieux classé que moi. Mais comme il y a encore un tournoi qui commence le 12, ça ira. Je vais jouer un quart en double, nous allons essayer de gagner pour aller en demi-finale »

en deux manches (6-3 et 7-6). Le tournoi ITF J30 est un bon challenge pour les tennismen venus de tous les quatre coins du monde car, il permet au vainqueur de gagner trente points ITF, qui leur permettront de gravir des échelons à l'échelle mondiale. La compétition met aux prises les joueurs dont la tranche d'âge varie entre 13 et 18 ans et s'inscrit dans l'agenda de la Fédération internationale de tennis (ITF). Elle se dispute en simple et en double dans les deux versions.

James Golden Eloué

DONATION

BVB offre des équipements de basket aux jeunes de Mouyondzi



BVB faisant un don à Mouyondzi/DR

L'Association Brazza vétérans basketball (BVB) a profité de son séjour, du 26 au 29 mai dans le département de la Bouenza, pour faire un don d'équipement sportifs aux jeunes de Mouyondzi. Le geste s'inscrit dans le cadre de son programme d'activités. Le don composé des séries de maillots, des ballons, des sifflets et autres accessoires a été réceptionné par le sous-préfet de la localité pour assurer la vulgarisation de la discipline. Il permettra aux jeunes

Assurer la vulgarisation de la discipline. Permettre aux jeunes d'apprendre le basketball

d'apprendre le basketball. L'association a aussi offert un don de vivres et non vivres à l'orphelinat de Mouyondzi.

A Madingou, le chef lieu du département, par contre, BVB affirme avoir acquis dix hectares de terrain afin de développer ses activités agricoles pour le bien-être de ses membres.

J.G.E.

FORUM DE L'EMPLOI DES MÉTIERS

La troisième édition axée sur l'insertion des jeunes femmes

Organisée par l'Institut européen de coopération et de développement (IECD), l'édition 2023 du forum de l'emploi des métiers de l'industrie et de l'énergie, tenue en partenariat avec le Centre de formation professionnelle Don-Bosco (CFPDP) de Pointe-Noire, a mis un accent particulier sur la formation aux métiers techniques et les possibilités d'employabilité des jeunes femmes dans les métiers techniques et industriels.

Le forum représente ainsi un espace de rencontres entre les entreprises industrielles de Pointe-Noire et les jeunes, afin de faciliter leurs démarches d'accueil pour la préparation de leur Certificat d'aptitude professionnelle, leur recrutement dans ces entreprises et de favoriser leur insertion professionnelle. Ainsi, des jeunes ont participé aux différents ateliers en vue d'échanger avec des professionnels des différents secteurs pour les accompagner vers l'emploi salarié ou l'auto-emploi. Les échanges ont porté sur quelques thématiques, à savoir la rédaction du CV, la technique de recherche d'emploi en ligne, les simulations aux entretiens d'embauche ainsi qu'une sensibilisation à l'entrepreneuriat. Des femmes de trois grandes entreprises ont présenté leur parcours professionnel dans l'industrie, les difficultés rencontrées et leur réussite, témoignant auprès des jeunes apprenantes de la diversité de parcours au sein des secteurs de l'industrie et du potentiel de chacune. S'exprimant sur le nombre des



02-06-2023/Forum de l'Emploi des Métiers de l'Industrie et de l'Energie/CFPDB/@aleumi23

stands des entreprises et l'affluence des jeunes représentés à ce forum, Véronique Wagner, conseillère générale de France à Pointe-Noire, a signifié que ce forum représente une véritable valeur ajoutée et un intérêt pour des jeunes. « Je félicite les jeunes parce que le fait que ces derniers

participent à ce forum montre leur démarche proactive dans la recherche en vue de trouver un emploi. En plus des jeunes, je félicite aussi le partenariat, IECD, Don-Bosco et l'Agence française de développement », a-t-elle déclaré. Pour sa part, Mélanie Boulay, déléguée pays et responsable

des opérations IECD Congo, a signifié que l'enjeu du forum est de mettre en relations des entreprises avec de jeunes diplômés éloignés du marché de l'emploi et de sensibiliser ces jeunes à l'entrepreneuriat avec les partenaires de Congo entreprises développement. « Avec plus de 539

participants et une vingtaine d'entreprises y compris des organisations patronales, l'édition de cette année est une véritable réussite », a-t-elle témoigné.

De son côté, Franck Rolf Maboundou, chef de projet formation et insertion professionnelle à l'IECD, a expliqué qu'au fil des années, cet événement prend de plus en plus de l'ampleur, intéresse et attire l'attention non seulement des entreprises qui ont des problèmes de recrutement, mais surtout des jeunes à la recherche d'opportunités d'emplois. « Ce forum permet de briser les barrières qui existaient autrefois entre les jeunes formés ou qualifiés et l'entreprise. L'objectif principal étant de faciliter l'insertion professionnelle de ces derniers », a-t-il assuré.

L'IECD est un organisme de solidarité internationale présent au Congo depuis 2012. Il intervient en partenariat avec des institutions locales et des entreprises dans les domaines de la formation et de l'insertion professionnelle, de l'appui aux très petites entreprises et de l'accès à la santé.

Séverin Ibara

COMMUNIQUE NÉCROLOGIQUE



Messieurs DIAFOUKA Gaston et KOURISSA Jacques (oncles paternel et maternel), la veuve et les enfants de l'illustre disparu, ont le regret d'informer la famille biologique, la famille judiciaire, les amis et connaissances, du décès de **MOUFOUTA Henri Noël**, Magistrat à la retraite, anciennement Président de la 4^{ème} Chambre Correctionnelle du Tribunal de Grande Instance de Brazzaville, survenu le vendredi 26 mai 2023.

Jeudi 8 Juin 2023

09h30 - 10h15 : Recueillement des Magistrats dans la salle VIP de la Morgue du CHU.

10h30 : Départ au domicile du défunt sis au n°05 bis rue Nsalassani à Kinsoundi.

Réf. : Avenue dallée derrière le Grand Séminaire.

11h30 - 12h15 : Recueillement au domicile du défunt.

13h00 : Messe de requiem en l'église Saint Pierre Claver à Bacongo.

14h30 : Départ pour le village Kitéké.

Vendredi 9 Juin 2023

12h00 : Mise en terre au village Kitéké.

14h30 : Retour à Brazzaville.

18h00 : Fin de la cérémonie des obsèques.

IN MEMORIAM

6 juin 1993-6 juin 2023, cela fait 30 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui notre arrière-grand-père, père et oncle le Dr Roger Constantin Molouba.

Pour ce triste anniversaire, la grande famille Molouba prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard.

Une série de messes seront dites du 6 au 10 juin 2023 en la basilique Sainte-Anne et en la Cathédrale Sacré-Cœur.

Papa, tu resteras à jamais gravé dans nos mémoires.



NÉCROLOGIE

Malonga Cléo Nelly informe parents amis et connaissances du décès de son frère Dambhad Gervais Karl alias Joris survenu le dimanche 20 mai 2023 à Brazzaville des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n° 16 de l'avenue des 3 Francs Bacongo Guynemer.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



COURS D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES

Les officiers stagiaires visitent la zone militaire de défense n°1

Les officiers stagiaires au cours d'état-major interarmées à l'Académie militaire Marien-Ngouabi de Brazzaville ont visité, il y a quelques jours, la zone militaire de défense n°1. Ils ont été édifiés sur le fonctionnement de cette zone, notamment son organisation, ses missions et tout ce qui est lié à son poste de commandement.

L'Académie militaire Marien-Ngouabi de Brazzaville accueille, depuis quelques mois, la troisième promotion des officiers stagiaires au cours d'état-major interarmées. Ces officiers stagiaires, issus des différents corps des Forces armées congolaises mais également des pays frères, ont effectué un voyage dans la ville de Pointe-Noire, question de parfaire leurs connaissances. Pendant leur séjour, ils ont visité le poste de commandement de la zone militaire de défense n°1, avant de suivre une large présentation de cette ville. Les échanges interactifs ont largement édifié ces officiers stagiaires. « Je suis Ivoirien et suis content de participer au troisième cours d'état-major, dans le cadre du

partenariat entre la Côte d'Ivoire et la République du Congo. Ce matin, nous avons visité la zone militaire de défense n°1 et suivi une belle présentation de la ville. Cela nous a beaucoup édifiés », a dit le capitaine Bamba Sima, officier stagiaire. Pour le colonel Arnel Eleka Ngombé, directeur du stage du cours d'état-major interarmées, de ma-

nière générale, ce stage a eu à apprécier très positivement ce contact et cet échange avec le commandement de la zone militaire de défense n°1. « Les stagiaires sont sortis richement édifiés sur les connaissances de fonctionnement de la zone militaire de défense n°1, notamment sur l'organisation, les missions et tout ce qui est lié au

poste de commandement de cette zone », a-t-il dit.

Notons qu'au cours de cette formation, ces officiers stagiaires sont initiés aux techniques d'état-major, outillés pour le commandement des bataillons et pour le travail en état-major national ou multinational, d'armées ou interarmées. Au sortir de ce stage, ils seront mis à la disposition des états-majors qui se feront le plaisir de les occuper. Ainsi, ils auront à exercer des responsabilités dans un contexte sécuritaire parfois difficile mais qui leur permet de se distinguer et d'amener une contribution essentielle à la sécurisation de la population et à la sauvegarde de l'intégrité du territoire.

Hugues Prosper Mabonzo

« Je suis Ivoirien et suis content de participer au troisième cours d'état-major, dans le cadre du partenariat entre la Côte d'Ivoire et la République du Congo. Ce matin, nous avons visité la zone militaire de défense n°1 et suivi une belle présentation de la ville. Cela nous a beaucoup édifiés »

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais en France

National 2, 30e et dernière journée

Groupe A

Vainqueur 3-1 à Beauvais, Rouen finit en tête du groupe, avec 10 longueurs d'avance sur son dauphin, et monte en National 1. Artisan de la montée de Versailles la saison dernière, Christopher Ibayi a porté les Normands avec 22 buts et 1 passe décisive cette saison, dont un ultime doublé en Picardie. Sans Fulgenciy Kimbembé, non retenu, Vannes corrige la réserve de Caen (5-0). Sans Yann Batola, absent, la réserve de Rennes atomise Poissy (6-0). Les Rennais sont relégués.

Groupe B

Besançon bat la réserve de Reims 1-0. Remplaçant Chris Malonga est entré à la 55e. Wil Cesaïre Matimbou était titulaire lors du revers de Bobigny à Colmar (1-5). Sans Trey Vimalin, Fleury bat Boulogne-sur-Mer (1-0). Yann Nkou est entré à la pause lors du naufrage de Wasquehal face à Belfort (2-6).

Groupe C

Alès bat Lyon-La Duchère (4-3). Cédric Odzoumo était titulaire dans les rangs lyonnais. Ange Ngatta et Nathanael Bouekou étaient titulaires lors du revers de la réserve d'Auxerre à Hyères (1-4). Fréjus-Saint-Raphaël s'impose 3-1 chez la réserve de l'OL. Avec un but de Davel Mayela à la 64e. Le 6e but de la saison pour le Brazzavillois.



Christopher Ibayi est le co-meilleur buteur du championnat de N2 et l'artisan de la montée de Rouen en N1 (DR)

Groupe D

Bergerac passe un score de tennis à Vierzon (6-1). Entré à la 69e, Christ Bit-samou a marqué le dernier but de son équipe à la 84e, son 5e de la saison. Dan les rangs de la lanterne rouge, Dorian Mayanith est resté sur le banc. Alexandre Obambot était titulaire lors

de la défaite du Bourges 18 face à Andrézieux (0-2).

Battus à Monts Or Azergues (0-2), Jonathan Abonckelet et le Stade Bordelais sont relégués en N3.

La réserve de Lorient l'emporte à Romorantin (3-2). Remplaçant, Kamal Bafounta est entré à la 84e.

Saumur plie face à Angoulême (0-1). Ti-

tulaire, Bovid Itoua Ngoua a été remplacé à la 87e, alors que Yanne Nowa et Yannis Matingou manquaient à l'appel dans les rangs olympiens. Christ Goteni n'était pas non plus sur la feuille de match.

Trémissac est tenu en échec par la réserve de Nantes (1-1). Avec Exaucé Ngassaki titulaire et remplacé à la 87e.

Bulgarie, 5e et dernière journée des play-down, Ire division

Malgré sa défaite chez le Septemvri Sofia (1-3), le Botev Vratsa se maintient en première division. Messie Biatoumoussoka n'était pas dans le groupe.

Géorgie, 20e journée,

Ire division

Romarc Etou, titulaire, et Dila Gori chutent chez le Torpedo Kutaisi (0-1).

Sans Francis Nzaba, absent, le Dinamo Tbilissi bat Samtredia 3-0.

Tbilissi et Dila Gori sont 4e et 5e avec 34 points.

Italie, demi-finale retour des play-offs, 2e division

Après sa victoire à domicile (2-3), Cagliari fait match

nul à Parme (0-0) et se qualifie pour la finale des play-offs face à Bari. Antoine Makoumbou était titulaire, tandis que Gabriel Charpentier est resté sur le banc, comme à l'aller.

La finale aller se jouera le 8 juin en Sardaigne et le retour dans les Pouilles le 11 juin. Avec une place en Série A à la clé.

Camille Delourme

INTERVIEW.

Christophe Pujalte : « Nous souhaitons être le spécialiste de l'Afrique au service de nos clients »

Après la participation à Africa Ceo Forum qui s'est tenu du 5 au 6 juin à Abidjan, en Côte d'Ivoire, le directeur régional d'Africa Global Logistics (AGL) pour les deux Congo, Christophe Pujalte, évoque aux Dépêches de Brazzaville les investissements à venir en République du Congo où le groupe italo-suisse, Mediterranean Shipping Company (MSC) a racheté les actifs de Bolloré Transport & Logistics à travers ses filiales Congo Terminal, AGL Congo et Terminal du Bassin du Congo. Entretien.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : AGL a repris, en décembre dernier, les actifs de Bolloré Transport & Logistics. Comment les employés l'ont-ils vécu ?

Christophe Pujalte (C.P.) : Cela s'est très bien passé car dès l'annonce de MSC de racheter les actifs de Bolloré Transport & Logistics, à travers sa maison mère BAL, nous avons expliqué qui était le groupe MSC peu connu au Congo et avons tenu nos salariés au courant de l'évolution de la situation par le biais des délégués du personnel. En application de l'article 45 du code du travail, notamment les droits des travailleurs dans le cas d'une reprise d'activités, nos effectifs sont stables et il n'y a eu aucun départ.

L.D.B. : La concession de Congo Terminal remonte à 2009. Pouvez-vous nous parler de son évolution à la date d'aujourd'hui et du programme d'investissements pour la modernisation du terminal à conteneurs ?

C.P. : La concession de Congo Terminal a été effectivement signée en 2009. Elle corres-

pond à une véritable vision des autorités congolaises de faire de Pointe-Noire un hub sous-régional. Aujourd'hui, grâce à la confiance accordée au groupe Bolloré, nous avons investi environ 400 millions d'euros de Capex, traité plus d'un million de conteneurs en 2022, soit cinq fois plus qu'en 2009, et embauché plus de 900 personnes. AGL, via sa filiale Congo Terminal, va poursuivre la modernisation des équipements existants mais souhaite aussi participer à l'extension du terminal.

L.D.B. : Votre entreprise est souvent présentée comme une société très performante. Rencontrez-vous

quelques difficultés depuis votre rachat ?

C.P. : Comme je l'ai évoqué précédemment, nous souhaitons continuellement apporter des solutions à nos clients sur l'Afrique. Dans cette optique, nous souhaitons leur assurer des liaisons

et offrir le meilleur service à nos clients mais aussi en inter-Afrique. Depuis l'arrivée de notre nouvel actionnaire, celui-ci a particulièrement insisté sur le fait qu'il souhaitait que les deux parties s'attachent à créer de la valeur et non à faire des synergies. En termes clairs, à développer notre business plutôt que de réduire nos charges par une augmentation de nos marges. Cela nous engage donc à être plus performants et nous rend optimistes pour la suite.

«Nous souhaitons être le spécialiste de l'Afrique au service de nos clients, vers l'Afrique et au travers de l'Afrique au regard de notre passion pour ce continent qui représente plus de 99% de nos effectifs»

quelques difficultés depuis votre rachat ?

C.P. : Je vous remercie de reconnaître la qualité du travail des équipes d'AGL. Nous sommes un spécialiste de l'Afrique et nous voulons

du monde vers le continent. Tout ce qui va concourir à cet objectif sera source d'investissement.

Pour le Congo, en particulier, nous souhaitons développer encore plus notre rôle dans la logistique pétrolière et devenir un partenaire incontournable des majors, tant sur les normes RSE, HSE que sur notre appui en matériel de transport et levage respectueux de l'environnement.



L.D.B. : Qu'est-ce qui justifie davantage d'investissement d'AGL dans ses filiales congolaises et pour quelle valeur ajoutée dans le pays ?

Sans ces formations, inutile d'investir dans l'infrastructure et le matériel. Pour ce qui est des investissements par société, je l'ai déjà évoqué plus haut, le Groupe AGL est en discussion avec les autorités congolaises pour impulser une nouvelle dynamique concernant le Terminal du Bassin du Congo qui est installé au port de Brazzaville,

L.D.B. : En conclusion, quelles sont les perspectives et les ambitions d'AGL en Afrique ?

C.P. : En toute humilité, nous souhaitons être le spécialiste de l'Afrique au service de nos clients, vers l'Afrique et au travers de l'Afrique au regard de notre passion pour ce continent qui représente plus de 99% de nos effectifs.

Depuis que nous sommes en Afrique, cela n'a pas été un long fleuve tranquille mais notre abnégation, nos effectifs et la qualité de notre nouvel actionnaire vont nous permettre d'alimenter cette passion. Il nous faut de l'agilité car, comme le reste du monde, l'Afrique évolue vite. C'est pourquoi, il nous faut être agiles, flexibles, réactifs afin de proposer des solutions plus innovantes à nos clients de manière solidaire pour rendre une partie de ce que ce continent plein d'avenir nous donne.

L.D.B. : En conclusion, quelles sont les perspectives et les ambitions d'AGL en Afrique ?

C.P. : En toute humilité, nous souhaitons être le spécialiste de l'Afrique au service de nos clients, vers l'Afrique et au travers de l'Afrique au regard de notre passion pour ce continent qui représente plus de 99% de nos effectifs.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina



Une vue des installations d'AGL au Port autonome de Pointe-Noire/Adiac